

Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session
4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine
5. Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme, et notamment :
 - a) Les problèmes relatifs au droit à un niveau de vie suffisant, la dette extérieure, les politiques d'ajustement économique et leurs effets quant à la jouissance effective des droits de l'homme, en particulier quant à l'application de la Déclaration sur le droit au développement;
 - b) Les effets de l'ordre économique international injuste qui existe actuellement sur les économies des pays en développement, et les obstacles que cela représente pour la mise en oeuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
6. Question de la réalisation du droit au développement
7. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère, ou à l'occupation étrangère
8. Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :
 - a) Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
 - b) Etat de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
 - c) Question des disparitions forcées ou involontaires;
 - d) Question concernant un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.